

DELIBERATION DU BUREAU DU 03 AVRIL 2023 – MORBIHAN HABITAT

Le 03 avril 2023 à 17H00, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Morbihan Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 23 mars 2023.

Membres présents : Mme Hortense LE PAPE M. Davld ROBO M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Yolande HANVIC Mme Marie-Hélène HERRY (<i>en visioconférence</i>) à partir du point n°11 Membre excusé ayant donné pouvoir : M. Fabrice LOHER à M. Marc BOUTRUCHE	DELIBERATION N°26.BU-2023-04-03 MEUCON Résidence des Genêts	Groupe n° VGH Opération n°9084 Régularisation d'acte, suite à la transmission universelle de patrimoine à Morbihan Habitat
--	---	--

Aux termes d'un acte authentique en date du 7 juillet 2021, Vannes Golfe Habitat a acquis auprès de la Commune de MEUCON, la parcelle AC 253, rue des Chênes, afin d'y réaliser 6 maisons individuelles dont 2 destinées à la location-accession ainsi que 12 places de parking.

Cette résidence est actuellement en cours de construction.

Cet acte n'a pas été identifié lors des opérations préparatoires à la transmission universelle du patrimoine réalisée par acte authentique en date du 27 décembre 2022. Il convient de régulariser ce transfert de propriété par acte notarié, dans un délai contraint par les actes de vente des logements commercialisés en location-accession.

Il vous est donc proposé de régulariser l'acte de la TUP, par le Notaire en charge des actes de vente des logements, Maître BERANGER, Notaire à SAINT-AVE. Les frais seront à la charge de Morbihan Habitat.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- valide les modalités de la régularisation de la transmission universelle de patrimoine,
- autorise le Directeur général à signer l'acte notarié, ainsi que tout acte rectificatif ou complémentaire éventuel s'y rapportant.

Département :
MORBIHAN

Commune :
MEUCOÛN

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
VANNES
Pôle de topographie et de gestion cadastrale 3 Allée du Général LE TROADEC 56020
56020 VANNES Cédex
tel. 02 97 01 50 66 -fax
ptgc.morbihan@dgif.finances.gouv.fr

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 06/03/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

